



## Mairie de Florange

Pôle de la vie éducative, de l'enfance et de la jeunesse  
Mairie Annexe 134 Grand-rue 57190 Florange  
Tel : 03.82.59.92.87 mail : enfance-jeunesse@mairie-florange.fr

# INSCRIPTION SCOLAIRE 2015/2016 Enseignement élémentaire

Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier d'inscription scolaire ou de demande de dérogation scolaire dans le cadre de l'article **212-8** du code de l'éducation.

Afin de compléter votre dossier et de justifier votre demande, un certain nombre de pièces justificatives vous sont demandées. Certaines sont obligatoires, d'autres facultatives, surtout pour les demandes de dérogation et en fonction du motif de la demande. En tout état de cause, elles aideront à la décision. Cette feuille accompagne le dépôt de votre dossier auprès des services municipaux et doit être remise au directeur de l'école au moment de l'inscription.

## Fiche navette : suivi de la demande d'inscription

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Ecole : \_\_\_\_\_

	Visés par le directeur	Visés par le service	A remettre au directeur
Livret de famille			
Carnet de vaccination de l'enfant			
Justificatif de domicile			
Jugement en cas de séparation/divorce			
Certificat de radiation			
Certificat d'inscription			
Fiche sanitaire			
Fiche navette			
Attestation des employeurs			
Attestation de garde annexe 1			
Contrat de travail et n° agrément nourrice			
Formulaire complété de demande			
Attestation médicale ou de soins			
Autres : .....			
N° de récépissé :	Signature du directeur : (cachet)		

# INSCRIPTION SCOLAIRE

## ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Année scolaire 2015 / 2016

### L'enfant

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse complète : n° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_

### Inscription

L'enfante est-il déjà scolarisé ?  oui  non

Si oui, école \_\_\_\_\_ classe \_\_\_\_\_

Ecole de secteur : \_\_\_\_\_ classe demandée \_\_\_\_\_

L'enfant a-t-il déjà fait l'objet d'une demande de dérogation ?  Oui  non

### Situation de famille

Marié  Séparé  divorcé  veuf (ve)  célibataire  vie maritale

En cas de séparation, qui a la garde de l'enfant ?  Père  mère  tuteur  garde alternée

*Veillez fournir une copie du jugement de divorce ou séparation. Lire attentivement page 5 « nous vous informons de vos droits »*

### REPRESENTANT 1

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité  père  mère  tuteur

Tél domicile : \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Tél prof \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

**REPRESENTANT 2**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité  père  mère  tuteur

Tél domicile : \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Tél prof \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

<b>FRATRIE</b>			
<b>Nom et prénoms des frères / sœurs à charge</b>	<b>Né(e) le</b>	<b>Etablissement scolaire fréquenté</b>	<b>Classe</b>

**Autorisations (barrer les phrases pour lesquelles vous n'êtes pas d'accord)**

1 ; J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires

2 ; J'autorise le personnel de l'école à soigner mon enfant

3 ; J'autorise les enseignants à faire appel au service d'urgence (SAMU) en cas de nécessité

4 ; J'autorise mon enfant à utiliser les transports scolaires occasionnels ou réguliers

5 ; Mon enfant suit il un régime alimentaire particulier ? (végétarien, hyposodé, allergie, sans porc, sans viande,...)

Non  Oui  Si oui, lequel \_\_\_\_\_

6 ; J'autorise mon enfant à porter ses lunettes pour les récréations et/ou pour les activités sportives

7 ; J'autorise le directeur de l'école à transmettre mes coordonnées aux fédérations de parents d'élèves

8 ; Mon enfant n'est pas autorisé à partir seul de l'école et je certifie avoir été informé que seules les personnes enregistrées en qualité de contact sont autorisées à intervenir.

**Personne(s) contact(s)****autorisée(s) à venir chercher l'enfant (1) et ou à prévenir en cas d'urgence (2)**

Nom	Prénom	Qualité*	Téléphone	(1)	(2)

\*Grands parents, oncle, ami, nourrice,...

Nous, soussignés, (nom – prénom des 2 responsables des enfants) Monsieur \_\_\_\_\_ et Madame \_\_\_\_\_

Déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus. Nous attestons avoir été informés que toute fausse déclaration entraînerait d'éventuelles poursuites, conformément à l'article **441-7** du code pénal.

Nous autorisons le responsable de l'établissement à prendre les mesures médicales nécessaires qui s'imposent en cas de d'urgence. Nous nous engageons à rejoindre le plus rapidement possible notre enfant et à le récupérer à l'issue des soins.

Fait à Florange, le ..... / ..... / 2015

Signature des parents :

Père :

Mère :

Nom prénom signature

Nom prénom signature

## Nous vous informons de vos droits

### 1. Loi Informatique et Liberté :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription de votre enfant dans le fichier scolaire de la ville en vue de délivrer un certificat d'inscription. Le destinataire des données est le service communal chargé de la gestion des affaires scolaires et le directeur de l'école. Certaines informations figurant sur le certificat délivré sont destinées au directeur de l'école. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'accueil du service. Les éléments collectés seront conservés pendant toute la durée de la scolarisation de l'enfant sur la ville puis détruits dans un délai de deux ans, sauf demande particulière.

### 2. Autorité parentale : En cas de séparation ou de divorce

L'article **372-2** du Code Civil permet à un parent seul de faire un acte usuel de l'autorité parentale, l'accord de l'autre parent est présumé. L'inscription à l'école primaire est considérée comme un acte usuel. En cas de désaccord manifeste de l'autre parent c'est le juge aux affaires familiales qui est seul compétent pour trancher les litiges relatifs aux modalités d'exercice de l'autorité parentale